

Décret du 12 juin 1912 portant réorganisation des asiles nationaux d'aliénés.

Santé et PNCVT

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	28/07/1912
------	------------

Juridiction / Nature	DECRET
----------------------	--------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000303006
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] La commission administrative délibère sur l'acceptation ou le refus des dons et legs, sous réserve des autorisations prévues par la loi du 4 février 1901. [...]

[...] Il sera statué par décret sur les traitements et avantages en nature, sur les conditions de recrutement, de promotion, de retraites et sur la discipline du personnel nommé par le ministre et par le préfet [...]

[...] Le ministre de l'intérieur nomme et révoque le personnel médical. Il nomme et révoque le personnel administratif ci-après : Directeurs ; Secrétaires de direction ; Receveurs et économes. [...]

TEXTES VISÉS

Le Président de la République française : Sur le rapport du ministre de l'intérieur, Vu la loi du 30 juin 1838 ; Vu l'ordonnance du 18 décembre 1839 ; Vu le décret du 31 mai 1862 ; Le conseil d'Etat entendu,

RÉFÉRENCE

DECRET du 28 juillet 1912, « Décret du 12 juin 1912 portant réorganisation des asiles nationaux d'aliénés. ». Disponible sur Légifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000303006> (consulté le 30 août 2026).